



DÉCLARATION CAPA PSY E.N. DU 17 juin 2019

Académie de Dijon

Nous avons siégé le 24 mai dernier aussi nous ne répéterons pas ce que nous avons déclaré lors de cette CAPA. Cependant, nous noterons la surdité et l'aveuglement du ministre de l'éducation nationale.

Le ministre n'a pas dû remarquer le rejet de la Loi «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel» par les PsyEN ainsi que leur mobilisation du 5 juin 2018 et du 21 mars 2019 pour défendre le service public.

Ces deux journées de mobilisation ont rassemblé massivement la profession qui poursuivra l'action le 18 juin pour se faire entendre.

Nous comptons sur vous pour transmettre au ministère la détermination des personnels pour que le réseau des CIO et les délégations régionales de l'ONISEP soient préservés.

Le dialogue social ne peut rester un discours incantatoire et vide de contenu. A cette date, et malgré les déclarations du ministre le 28 mai dernier, les organisations syndicales ne sont toujours ni consultées, ni informées sur des points aussi essentiels que le devenir des CIO, des personnels des DRONISEP.

Dans notre académie, il y a un écart entre les promesses de dialogue, de rencontre que vous avez évoqué lors de la dernière CAPA et ce que constatent les collègues lorsqu'ils demandent à être reçus. Le CTA se tiendra le 25 juin, sans groupe de travail préalable alors les psychologues EN EDO ne seront reçus que le 05 juillet.

A aucun moment les collègues directeurs-trices ne sont consultés, à quel moment prend-on en compte leur expertise pour la réorganisation des locaux ?

Nous attirons l'attention de l'administration sur le climat anxiogène nocif pour la santé des personnels particulièrement soucieux et soucieuses du sens et de la qualité de leur travail et les risques psycho-sociaux qu'elle fait courir aux personnels en les maintenant plusieurs années dans l'incertitude quand à l'avenir des services et quand au sous investissement chronique par rapport à d'autres services de l'état. Nous voyons de plus en plus de collègues titulaires envisager de quitter les CIO. La précarisation actuelle, avec 32 postes vacants à l'issue de ce mouvement, contribue à dégrader la qualité du service rendu aux usagers. Qu'en sera-t-il avec la loi fonction publique qui va augmenter le recours aux contractuel-les ?

Comment expliquer que notre académie ne dispose plus d'un responsable informatique à disposition des CIO alors que la plupart des académies en ont encore un ?

Les locaux sont-ils encore adaptés à la qualité attendue aujourd'hui par les usagers d'un service public ?

Le maintien des CIO nous paraît absolument nécessaire à proximité des usagers.

Est-ce qu'une réflexion pourrait être conduite pour faire des CIO un vrai centre de ressources en psychologie dans l'éducation nationale ?